

L'Inspectrice de l'Education nationale
chargée de mission pour la scolarisation des enfants
du voyage

à

Madame la Directrice de l'école
des enfants du voyage d'Orléans-la-Source
coordinatrice départementale

Mesdames les enseignantes

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education nationale
de Montargis Est et Montargis Ouest

Orléans, le 22 janvier 2010

Inspection de
l'éducation nationale
Orléans sud

**Objet : missions du réseau départemental d'aide à la scolarisation des enfants
du voyage**
Réf. : 2009-2010/PT-FL/87

Affaire suivie par
Pascale TOUPÉ, IEN
Tél. 02 38 83 48 77
ce.i.ien45-osu@ac-orleans-
tours.fr

Le réseau départemental d'aide à la scolarisation des enfants du voyage a vocation à encourager, promouvoir et aider à la scolarisation des élèves issus de la communauté des gens du voyage.

5 rue Dante Alighieri
45100 ORLEANS

Vous trouverez ci-dessous les missions principales confiées à chacun des membres de ce réseau départemental :

**Pascale Toupé, Inspectrice de l'Education nationale, chargée de mission
départementale pour la scolarisation des enfants du voyage :**

- définition et mise en œuvre de l'action départementale en faveur de la scolarisation des enfants du voyage ;
- dialogue avec les partenaires ;
- pilotage du réseau départemental.

**Andrée Chastel, directrice de l'école des enfants du voyage à Orléans-la-Source
et coordinatrice départementale pour l'accueil et le suivi scolaire des enfants du
voyage :**

- répartition des élèves dans les écoles et les collèges du quartier de La Source, en collaboration avec la mairie d'Orléans ou avec M. Mège, principal du collège A. Fournier ;
- suivi de l'assiduité scolaire ;
- organisation et mise en œuvre de la liaison avec les familles ;
- mise à jour des statistiques départementales ;
- aide à la scolarisation des élèves itinérants issus des groupes de grands passages ou en stationnement sur des aires d'accueil ;
- formation des enseignants et accompagnement des équipes pour la mise en œuvre d'une pédagogie efficace ;
- coordination du réseau départemental à partir des besoins repérés et organisation pédagogique ;
- travail en collaboration avec le CASNAV.



Mélanie Jouanneau, enseignante, brigade IA attachée à la scolarisation des enfants du voyage pour le secteur Orléanais ;

Stéphanie Moreau-Baty, enseignante, brigade IA attachée à la scolarisation des enfants du voyage pour le secteur Orléanais ;

Katia Delvingt, enseignante, brigade IA attachée à la scolarisation des enfants du voyage pour le secteur Orléanais ;

Pascale Schellmanns, brigade IA attachée à la scolarisation des enfants du voyage pour le secteur Montargois ;

Flore Debru, brigade IA attachée à la scolarisation des enfants du voyage pour le secteur Montargois :

- aide pédagogique en direction des écoles pour scolariser les élèves en nombre important lors d'un rassemblement ponctuel ;
- aide pédagogique en direction des enseignants qui accueillent des élèves qui stationnent sur les aires d'accueil du département ou sur des terrains familiaux ;
- prise en charge de groupes d'élèves pour développer les compétences dans les domaines fondamentaux ;
- aide à la différenciation pédagogique dans la classe et à la mise en œuvre des PPRE ;
- évaluation des élèves qui arrivent pour la première fois sans livret de suivi ;
- mise en œuvre du livret de suivi des compétences ;
- lien privilégié avec les familles et les écoles ;
- participation à l'aide personnalisée au prorata de la quotité de service.

Mélanie Jouanneau est responsable de la coordination pour la scolarisation des élèves en amont du rassemblement de Nevoy.

Je vous remercie par avance pour votre action en faveur de la réussite scolaire des élèves itinérants.

Pascale TOUPE